

VII.

SECTION DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAILprésidée par le D^r FORNIER.

La Section de l'Industrie et du Travail déploya une activité considérable. **L'un de ses membres, VAN ROY, se rendit en Allemagne pour y conférer avec STRESEMANN et obtint de lui la promesse qu'après la guerre les industriels flamands seraient placés sur le même pied que les Allemands pour ce qui concerne la livraison des machines et matières premières.** (Séance du 5 janvier 1918.)

Elle poussa à la création à GAND d'une Association Industrielle et Commerciale Flamande dont, seuls, pourraient être membres les commerçants et industriels flamands convaincus. (Séance du 9 février 1917.)

Elle s'occupa de la question des Chemins de fer du Nord belge et de l'Est belge. La Section estimait que si ces chemins de fer n'appartenaient pas à l'Etat belge, c'est parce qu'ils avaient été remis à des compagnies françaises pour servir au transport du coke du Limbourg vers la France et de l'acier belge aux usines de guerre en France, ceci sous la pression de la politique française. **Avec la complicité du Gouvernement belge tout avait été organisé dans notre pays pour mettre l'industrie de celui-ci à la disposition de l'industrie française de guerre. C'est pourquoi la Section décide que les Chemins de fer du Nord et Est belges doivent revenir à l'Etat de Flandre.** (16 février 1918.)

FAINGNAERT fit également un voyage en Allemagne et entra en rapport avec de grands industriels allemands.

Différentes séances furent tenues avec des représentants de l'industrie allemande. Y assistaient également des membres de la « Deutsch-Flämische Gesellschaft », ainsi que FAINGNAERT, BORMS et DEVREESE.

A ces séances on envisagea la nécessité de créer des bureaux pour recruter des ouvriers flamands pour la Westphalie. Cette question fut débattue par la Section le 23 février 1918.

FAINGNAERT craint que, si de cette façon on forme de bons ouvriers, ils restent en Allemagne.

Les industriels allemands, néanmoins, étant très pressés de recevoir de la main-d'œuvre, **1,000 marks furent mis à la disposition de MM. FAINGNAERT, BORMS et DEVREESE pour organiser des bureaux de recrutement d'ouvriers flamands pour l'Allemagne.**

La Section estima qu'elle ne pouvait se mettre officiellement en rapport avec des industriels allemands mais qu'elle devait pousser au recrutement des ouvriers flamands. Le président proposa de constituer un Comité pour suivre ces ouvriers qui iraient en Allemagne et pour soutenir les bourses de travail chargées de ce recrutement, non en leur allouant des fonds, mais en leur communiquant des renseignements et des statistiques. (On verra pour l'organisation des bureaux de recrutement le dossier relatif à la « Deutsch-Flämische Gesellschaft ».)

La Section se préoccupe fréquemment des relations économiques avec l'Allemagne. (La principale discussion à ce sujet a lieu le 9 mars 1918.)

Il faut que les marchands flamands nouent des relations avec les marchands allemands, qu'ils aient des hommes de confiance dans les chambres de commerce allemandes.

Le commerce flamand doit nouer des relations, non seulement avec les Puissances centrales, mais avec l'Est de l'Europe et avec l'Asie. En effet, les relations de l'Allemagne avec les pays de l'Orient deviendront si puissantes qu'elles amèneront la rupture entre l'Angleterre et le Japon.

Quant aux relations avec la Hollande, celles-ci sont difficiles en raison de la rivalité de certains milieux de Rotterdam contre Anvers, qui veulent profiter de la guerre pour atteindre

la prospérité d'Anvers. C'est aussi par crainte de l'hostilité de la Hollande que le président de la Section propose d'envisager la construction d'un canal « Anvers-Rhin » par Visé, pour éviter des chicanes avec le gouvernement hollandais.

BRYs propose de créer des Chambres de commerce germano-flamandes sous la présidence de VERHEES.

VERHEES estime qu'il faut abandonner, à l'Ecole de Commerce d'Anvers, l'étude du russe pour la remplacer par celle de l'ukrainien et du persan.

La Section forme également le **projet d'organiser des expositions d'industrie et d'art industriel en Allemagne.** (Voir séance du 16 mars 1918.)

Projet d'Exposition Flamande à l'Étranger.

Au mois de mars 1918, VERHEES, Fondé de Pouvoir, rendit visite au Dr HUEBNER et à M. BERTKAU pour organiser une exposition d'art industriel et d'industrie flamande en Allemagne.

L'exposition serait divisée en différentes sections :

1° Commerce et industrie;

2° Agriculture;

3° Sciences et Arts. — Université de Gand;

4° Questions générales : Mines, Armée, Politique, Mouvement flamand, Chemins de fer;

5° Questions scolaires;

6° « Volksopeuring; »

7° Conférences.

Les Allemands : le capitaine BERTKAU, le comte HARRACH, le Dr HUEBNER et WANNER de Stuttgart se mirent en rapport avec VERHEES et BRYs pour l'organisation de cette exposition.

L'exposition serait faite aux frais du Gouvernement allemand.

WANNER estimait qu'il fallait agir à Berlin avant la foire de Leipzig de façon à briser certaines hostilités qu'y rencontrait l'activisme.

VON KARDOFF estimait qu'avant de transporter l'exposition en Allemagne, il fallait l'inaugurer à Bruxelles dans les locaux du Cinquantenaire avec un crédit accordé par le Gouvernement général (voir séance de la Commission de l'Industrie du 12 avril 1918).

VERHEES partit à la Foire de Leipzig, le 15 août, pour se documenter (voir séance de la Commission de l'Industrie du 29 août).

Entretemps des collaborations étaient recherchées pour l'exposition. L'on espérait obtenir la collaboration du Musée du STEEN d'Anvers. La Librairie Néerlandaise d'Anvers avait promis son concours ainsi que le Musée PLANTIN, dont le directeur M. DENUCÉE mettait tout ce qu'il possédait à la disposition de l'exposition flamande. Une bibliothèque d'Anvers s'était offerte à faire le catalogue tandis qu'un des principaux industriels d'Anvers, M. DE B..., adhérait à l'exposition comme industriel.

Les événements militaires empêchèrent la réalisation de l'idée de l'exposition flamande en Allemagne.

Le 10 octobre 1918, la Commission de l'Industrie renonça à l'idée d'organiser pareille exposition.

La Question des Mines du Limbourg.

Enfin il faut principalement signaler l'activité de la Commission concernant l'étude de la question des MINES du LIMBOURG.

Le gouvernement allemand tient énormément à ce qu'une propagande considérable soit faite au sujet des Mines du Limbourg et invite même la Section à envoyer des propagandistes en Allemagne traiter cette question. (Voir séance du 9 mars 1918.)

Dès le 1^{er} juillet 1917, FAINGNAERT déposa à ce sujet un important rapport qui fut discuté par la Section.

Il concluait à ce que l'Etat de Flandre annulât, moyennant indemnité, les concessions accordées par l'Etat belge; les capitaux français seraient ainsi écartés et remplacés par des capitaux allemands.

Une nouvelle loi sur les Mines devrait être élaborée. Les sociétés concessionnaires belges qui accepteraient de se conformer à cette loi pourraient être maintenues en possession de leurs concessions, sinon elles seraient expropriées et de nouvelles concessions seraient accordées (1).

(1) La question des Mines du Limbourg fut surtout discutée à la Commission des Fondés de Pouvoir. Voir sur cette question, p. 283.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16